

Le Groupe Molior a récemment été admis au programme Placements Culture du Gouvernement du Québec

Montréal, 2009 - Pour sa première campagne de financement, le Groupe Molior a l'objectif d'atteindre la somme de 100 000\$. L'organisme recevra du programme Placements culture une subvention de contrepartie pouvant totaliser 200 000\$, soit le double des résultats qui seront atteints.

Des suites de l'ajout de crédits supplémentaires à Placement Culture par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, le Conseil des arts et des lettres du Québec permet à de nouveaux organismes de bénéficier de ce programme. Celui-ci vise à encourager les particuliers, les sociétés et les fondations privées à s'impliquer dans le financement des organismes culturels à but non lucratif. En ajoutant une subvention de contrepartie, le Conseil des arts et des lettres du Québec contribue à la constitution de fonds de dotation et de fonds de réserve que l'organisme pourra utiliser pour assurer le développement de ses activités.

Cette subvention permettra à l'organisme de stabiliser ses revenus et ses ressources afin de maintenir la production et la diffusion des artistes québécois en arts néomédiatiques à l'étranger et sur la scène nationale. L'accès à des experts ainsi qu'à un personnel de qualité lui permettra de poursuivre ses activités afin de s'assurer une place de choix au sein d'un réseau international.

-30-

Renseignement généraux :

- **Source** : Dominique Boileau, Adjointe à la direction dominique@molior.ca
- **Renseignement** : Le Groupe Molior, www.molior.ca



CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL

